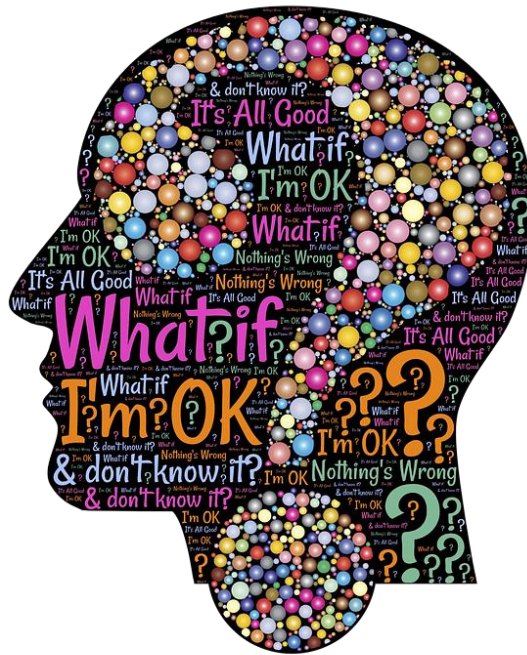


# DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

## LICENCE DE PSYCHOLOGIE 1<sup>ère</sup> année

*Année Universitaire 2023-2024*



UFR Sciences de  
l'Homme et de la Société



## Table des matières

Présentation générale des études à l'université de Rouen Normandie .....	1
Présentation de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société .....	2
LES ETUDES EN PSYCHOLOGIE : .....	3
Présentation générale du cursus licence-master-doctorat (LMD) .....	3
Premier cycle : la Licence .....	3
Deuxième cycle : le Master .....	3
Troisième cycle : le Doctorat .....	3
Remarques concernant le premier semestre de psychologie .....	4
Les changements depuis l'année 2022-2023.....	6
Contenus pédagogiques.....	7
Semestre 1 .....	7
Semestre 2 .....	9
Valider son année ? .....	11
Dates des Contrôles continus .....	11
Semestre 1 .....	11
Semestre 2 .....	11
La double moyenne comme critère de validation.....	11
Les étudiants salariés .....	11
Affichage des résultats .....	12
Une difficulté, un problème, qui contacter ? .....	12
Les ressources informatiques de l'UFR .....	13
Présentation générale.....	13
L'ENT (environnement numérique de travail) votre outil de communication privilégié .....	13
Modalités d'accès .....	13
Glossaire des termes et sigles utilisés à l'université .....	15
Contacts Utiles .....	19
Plan de l'université (site de Mont Saint Aignan) .....	20

## Présentation générale des études à l'université de Rouen Normandie

L'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société est une des 10 composantes de l'université de Rouen Normandie, université généraliste qui accueille plus de 30000 étudiants. L'université est administrée par un Président – M. Laurent Yon -, entouré d'une équipe de vice-présidents, et par trois conseils où siègent des étudiants élus, présentés par les organisations représentatives des étudiants :

- Conseil d'Administration (CA) : Le Conseil d'Administration vote les budgets et toutes les décisions relatives à la vie de l'université
- Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) : La CFVU est le conseil compétent pour les questions relatives aux cursus d'études (en langage universitaire les « maquettes »), au calendrier universitaire, à la vie étudiante dans tous ses aspects, y compris les aides aux associations étudiantes. Il a notamment en charge les orientations en matière de Plan Réussite en Licence et l'Aide à l'insertion professionnelle (administrée par le BAIP : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle).
- Commission Recherche (CR) : La Commission recherche délibère sur la politique de recherche de l'université.

L'un des Vice-présidents est étudiant et co-préside le CFVU.

La communauté universitaire est composée des enseignants, enseignants-chercheurs, des étudiants et des personnels administratifs et techniques, de bibliothèques, ingénieurs et techniciens (que l'on regroupe sous le nom de « BIATSS »).

C'est l'Université de Rouen Normandie qui vous délivrera les diplômes que vous aurez acquis. Ces diplômes ont une valeur nationale. Vous pouvez commencer une licence à Rouen et la poursuivre à Poitiers ou à Grenoble. Les conseils de l'université ont défini, sur proposition des composantes, les enseignements obligatoires et optionnels à suivre et valider pour réussir chaque année de diplôme, ainsi que les règles de passage d'une année à l'autre.

Les études universitaires (et donc les structures de l'université) sont réparties en 4 grands domaines : Droit et Sciences du tertiaire, Sciences et Techniques, Santé, et le nôtre dénommé Sciences Humaines et Sociales. Ce domaine comprend à l'université de Rouen Normandie 3 composantes, l'UFR des **Sciences de l'Homme et de la Société**, l'UFR des Lettres et Sciences Humaines, l'UFR des Sciences et Techniques du Sport (STAPS).

## Présentation de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société

UFR : regroupe

- des « départements » (chargés d'organiser la pédagogie) et
- des laboratoires de recherche (chargés d'organiser la recherche)

L'UFR (Unité de Formation et de Recherche) des **Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)** compte 3100 étudiants de la première année de licence au doctorat (bac+8) ce qui représente 10.7 % de l'effectif étudiant total de l'université de Rouen Normandie. L'UFR est constituée de 3 départements (chargés d'organiser la pédagogie) :

- Le département de psychologie
- Le département de sociologie
- Le département de sciences de l'éducation

En tant qu'Unité de recherche, l'UFR SHS est également constituée de 3 laboratoires de recherche

- Le Centre de Recherche sur les Fonctionnements et Dysfonctionnements Psychologiques (CRFDP)
- Le laboratoire des Dynamiques Sociales (DySoLab)
- Le Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation (CIRNEF)

Les détails des activités et des enseignants titulaires et associés de ces laboratoires sont consultables sur le site de l'université (<http://www.univ-rouen.fr/>).

L'UFR est dirigée par un directeur élu – M Amine Rezrazi - et un Conseil de Gestion dont 7 étudiants élus.

Le conseil de gestion établit le budget à partir des crédits alloués par l'Université, et des ressources propres. Après avis consultatif des conseils de département et des laboratoires, il propose à la CFVU et au CA de l'université les régimes d'examens, les cursus, les projets d'habilitation et le calendrier universitaire, ainsi que les recrutements de personnels enseignants et BIATSS.

## LES ETUDES EN PSYCHOLOGIE :

# Présentation générale du cursus licence-master-doctorat (LMD)

Le **LMD** résulte d'un accord des pays européens (47 à ce jour) qui crée trois cycles d'étude : la Licence en 3 années, le Master en 2 ans, le Doctorat en 3 ans. Le **LMD** offre la possibilité de faire valoir le diplôme acquis dans l'ensemble des universités des pays ayant adopté cette référence. Aussi, après la licence l'étudiant peut postuler en master dans toutes les autres universités européennes. Les échanges « Erasmus » permettent chaque année à des milliers d'étudiants d'aller suivre un semestre ou une année de formation dans une université étrangère, pour enrichir leur expérience et découvrir d'autres cursus d'études. Le **LMD** est un système de grades qui se traduit par l'acquisition de « crédits européens » dénommés ECTS et non par la validation d'années d'études. Les grades sont des diplômes nationaux. Le grade de Licence est validé par l'obtention de 180 crédits ECTS (60 par année). Le grade de Master est validé par 120 crédits ECTS après la licence.

**Le département de Psychologie de Rouen permet de suivre un cursus couvrant l'intégralité de ces trois cycles, avec les sous disciplines suivantes :**

- Psychologie cognitive
- Psychologie du développement de l'enfant
- Psychologie sociale
- Psychologie du travail
- Psychologie clinique
- Psychologie pathologique
- Neuropsychologie et neurosciences cognitives

### Premier cycle : la Licence

La Licence, en trois ans : L1 ; L2 ; L3, couvre 6 semestres. **Le premier semestre** accompagne l'étudiant dans son insertion universitaire. Les Méthodes de travail universitaire, l'accompagnement d'étudiants en groupe, le tutorat à la demande, sont des moyens mis à disposition pour apprendre à gérer le « temps étudiant », le travail personnel, la recherche documentaire, la préparation des exposés et des dossiers. **Les 4 premiers semestres sont « généralistes »** et permettent d'acquérir les concepts de base et les méthodologies propres à la psychologie. **Les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> semestre préparent au Master** : ce sont des semestres déterminants. Ils permettent de choisir une spécialité en psychologie, ou de s'orienter vers d'autres voies (concours administratifs, métiers de l'enseignement ou de l'éducation...).

### Deuxième cycle : le Master

Le département de psychologie de l'UFR SHS propose 4 parcours de Master :

- Psychologie, neuropsychologie cognitive et psychopathologie : du diagnostic aux prises en soin individualisées
- Psychologie, Psychologie Clinique et Psychopathologie : Evaluations, Soins Psychiques, Recherche
- Psychologie, Psychologie du Développement : Handicap et Prévention chez l'Enfant
- Psychologie, Psychologie du Travail et Ingénierie Psycho-Sociale, Perspectives Fondamentales et Appliquées

Le Master, en 2 ans (M1, M2), compte 4 semestres. Ce diplôme forme les étudiants à devenir Psychologues praticiens. Il peut également les préparer à une poursuite d'étude vers un doctorat pour devenir chercheurs ou enseignants-chercheurs en psychologie. Les 4 parcours du Master 2 permettent aux étudiants d'obtenir le titre de Psychologue défini par la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 quand ils sont titulaires d'une licence en psychologie et d'un master 1 en psychologie.

### Troisième cycle : le Doctorat

Le master recherche permet de présenter un projet de thèse en vue d'un doctorat prévu en 3 ans.

## Remarques concernant le premier semestre de psychologie

Le premier semestre de l'année universitaire est sans aucun doute le plus compliqué pour les nouveaux étudiants. Et pour cause : non seulement ils doivent pouvoir s'habituer à une nouvelle organisation de leur emploi du temps mais ils doivent également faire, souvent, avec une nouvelle organisation de leur mode de vie. Le lieu d'enseignement n'est plus, pour certains, à proximité de leur domicile ou du domicile parental, bref, de leur ancien lieu de vie. Des nouveaux repères doivent donc être construits :

- pédagogiquement (de nouvelles façon d'apprendre et d'acquérir des connaissances)
- socialement (de nouvelles relations sociales, de nouveaux réseaux de connaissances, d'amis, d'étudiants)
- économiquement (une nouvelle gestion du budget : alimentation, transports par exemple)
- temporellement (gestion des priorités, gestion des déplacements pour se rendre à l'université, pour concilier travail étudiants et obligations universitaires)

Le premier semestre est un temps d'acclimatation à la vie universitaire ... qui, pour certains durera 5 voire 8 ans. Alors, autant dès à présent prendre les bonnes habitudes !

Quelles sont ces habitudes ? Suivant la décomposition proposée ci-dessus :

- **Bonnes habitudes pédagogiques :** *Travaillez les cours dès que possible ! Une fois que vous avez assisté aux cours et aux Travaux dirigés (TD), reprenez-les pour les relire et y réfléchir.* L'apprentissage universitaire repose sur une bonne connaissance des contenus du cours MAIS AUSSI (surtout!) sur une mise en perspective critique de ce que vous avez pu entendre lors de ces cours / TD. Généralement les TD permettent d'approfondir les contenus des cours magistraux (CM). Mais cela n'est, évidemment, pas suffisant. Une année réussie repose sur un travail quotidien et une réflexion sur les cours. Cette réflexion peut s'acquérir de plusieurs manières :
  - Par les lectures conseillées par les enseignants
  - Par vos lectures personnelles (dans le champ de la psychologie mais pas uniquement)
  - Par vos expériences personnelles (bénévolats, activités professionnelles...)
  - Par tous médias considérés comme *a minima* scientifique (Cours en ligne type MOOC sur la plateforme [FUN](#), par exemple ...)
- Pour vous faire une idée du volume horaire de travail nécessaire, considérez que l'enseignement (CM + TD + travaux pratiques) ne représente qu'a minima 1/2 du travail nécessaire. Ainsi, pour une semaine de cours "présentiels" de 15 H, vous devez travailler au moins autant personnellement.
- Un petit conseil : commencez toujours par travailler ce qui vous intéresse le moins et non ce qui vous intéresse le plus.
- Une ressource non-négligeable pour la bonne réussite de vos études et de votre première année est le **tutorat**. Il ne s'agit pas de cours *stricto-sensu* mais d'une possibilité qui vous est offerte afin d'optimiser votre formation et votre future réussite. Les tuteurs sont des étudiants d'années supérieures (Master), ayant déjà choisi une spécialisation en psychologie et encadrés par des enseignants de l'UFR. Ils vous proposeront de vous clarifier des points de cours que vous n'avez pas bien compris, vous indiqueront comment réviser au mieux pour vos examens, vous conseilleront dans vos apprentissages et révisions. Pour information, nous avons testé l'effet du tutorat sur la réussite aux examens l'année passée (2018-2019). Il apparaît des liens statistiquement non négligeables et significatifs entre la présence au tutorat et la réussite aux examens : *les étudiants ayant bénéficié du tutorat ont des notes meilleures que ceux qui n'en ont pas bénéficié; ils ont tendance à mieux réussir leurs examens. Les étudiants ayant suivi le tutorat sont également plus souvent ceux qui ont de très bonnes notes (15/20 à 20/20), comparativement à ceux qui n'ont pas suivi le tutorat.*
  - Contact des tuteurs en psychologie : [11-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr](mailto:11-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr)
- **Bonnes habitudes sociales :** N'hésitez pas à aller au-devant de vos collègues de promotion. La première semaine universitaire est une semaine dite d'intégration. Profitez-en pour vous faire un maximum de connaissances. Le développement d'un réseau social au sein de l'université est, en plus d'être agréable, profitable d'un point de vue académique. Pouvoir travailler et réviser à plusieurs est un gain de temps non négligeable : vous n'avez pas forcément compris de manière équivalente les contenus de cours / TD. Certains sont plus à l'aise sur telle ou telle matière. D'autres auront compris rapidement les procédures administratives. En mutualisant vos compétences avec vos camarades de promotion, vous développerez ainsi vos compétences, gagnerez du soutien social... et ferez des rencontres souvent riches d'autant que votre tissu relationnel ne sera sans doute plus le même que celui de vos années de lycée. Par ailleurs, il vous sera demandé très souvent de travailler en groupes (c'est-à-dire en regroupement de plus d'une personne). Alors, autant anticiper au plus vite.

- L'association BDE SHS, spécifique à l'UFR est une ressource sociale (et pédagogique) non négligeable tout au long de vos études, n'hésitez pas aller à la rencontre de ses [membres](#).
- **Bonnes habitudes économiques :** l'accès à l'université est pour certains synonyme d'emploi étudiant là ou d'autres pourront être accompagnés financièrement par leur famille. Dans un cas comme dans l'autre, la première année universitaire n'est pas exempte de frais en lien, directement ou indirectement avec vos futures études.
  - Quelques sites spécialisés proposent des conseils pour gérer son budget. Par exemple :
    - <https://www.letudiant.fr/lifestyle/budget-combien-va-vous-couter-la-rentree-etudiante-2018.html>
    - <https://www.studyrama.com/vie-etudiante/budget-etudiant-financer-ses-etudes/financer-son-quotidien/5-regles-d-or-pour-bien-gerer-son-budget-etudiant-88162>
  - En tant qu'étudiant, des achats seront parfois nécessaires.
    - L'université de Rouen Normandie vous propose, pour vous accompagner au mieux. Notamment :
      - Des salles informatiques en libre accès
      - Un accès aux [Bibliothèques universitaires](#)
      - Un accès à des bibliothèques numériques (dans votre espace numérique de travail, via vos identifiants numériques universitaires)
      - Un accès WiFi Gratuit dans les locaux des UFR (via vos identifiants numériques universitaires)
      - Pour les activités sportives pour un moindre coût, n'hésitez pas également à vous informer auprès [Services Universitaire des Activités physiques et Sportives](#) (SUAPS)
    - Sous certaines conditions, le [Crous](#) peut vous apporter des aides financières, n'hésitez pas [à les contacter](#)
    - Les étudiants salariés peuvent bénéficier d'aménagement d'études et d'exams spécifiques. Pour cela ils doivent être déclarés comme tel à l'administration. Si vous êtes dans ce cas, contactez au plus vite la [scolarité administrative](#). En début d'année il vous faudra également vous rapprocher des enseignants pour les informer de votre statut de salarié.
- **Bonnes habitudes temporelles :** Le site de l'UFR est bien desservi par les transports en commun (TEOR, lignes de bus). Il est également à proximité de la gare SNCF et de nombreuses pistes cyclables. Les parkings autour de l'UFR comptent de nombreuses places. Toutefois, ils sont généralement rapidement complets (de 8.30 à 16.00).
  - Prévoyez donc une marge de manœuvre afin d'arriver aux cours aux bons horaires.
  - Etudiez les lignes de bus au mieux (<https://www.reseau-astuce.fr/>)
  - Faites-vous des relations sociales afin d'envisager le covoiturage (voir l'appli mobile Normandie Université en poche)
  - Apprenez rapidement à vous repérer dans le campus ([https://universitice.univ-rouen.fr/pluginfile.php/847058/mod\\_resource/content/1/Plan.pdf](https://universitice.univ-rouen.fr/pluginfile.php/847058/mod_resource/content/1/Plan.pdf) ou sur l'appli mobile [Normandie Université en Poche](#))

## Les changements depuis l'année 2022-2023.

- Depuis 2022, les évaluations en licence sont intégralement en Contrôle continu (CCI pour Contrôle Continu Intégral). Il n'y a donc plus les classiques « partiels » de fin de semestre. Plutôt, ce sont trois sessions d'examen qui se déroulent tout au long de chaque semestre de la licence. Leurs dates sont, lorsqu'il s'agit d'examen écrits classiques, fixées à l'avance dans le calendrier universitaire afin que vous puissiez vous organiser au mieux.
- Les maquettes d'enseignements ont également changé. Notamment, auparavant, c'était en 2<sup>ème</sup> semestre de L3 que la spécialisation s'opérait, désormais, comme indiqué plus haut, c'est dès le début de la licence 3. Par conséquent, certains contenus de cours ont également changé, attention si vous vous dites que récupérer les cours des années passées suffira !
- Parce que les maquettes ont changé, celles et ceux d'entre vous qui redoublent devront trouver des équivalences s'ils/elles ont déjà validé quelques-unes des matières / UE. Un tableau de correspondance est présenté dans les pages suivantes.



## Contenus pédagogiques

### Semestre 1

#### Psychologie clinique 1

<b>Responsables</b>	Anne Boissel & Jean-Michel Coq
<b>Intervenants</b>	ATER
<b>Cours</b>	38h CM - 12h TD

- Contexte historique et spécificités de la psychologie clinique : objets, méthodes et champs d'application (10h). Articulation avec la psychanalyse.
- Théories et concepts de base en psychologie clinique et en psychanalyse (28h). Dans ce cours seront étudiés les concepts de base de la psychanalyse. Ainsi que les apports des grands fondateurs de la psychanalyse : Ferenczi, Winnicott, Anna Freud, Mélanie Klein, Lacan, Dolto.
- Textes de base : TD 12h

#### Psychologie cognitive 1

<b>Responsable</b>	Maria Augustinova
<b>Intervenants</b>	François Maquestiaux, Bruno Vivicorsi
<b>Cours</b>	38h CM - 12h TD

- Attention
- Apprentissage, mémoire, résolution de problème
- Emotion, cognition située & incarnée

#### Psychologie sociale 1

<b>Responsable</b>	Benoit Montalan (12h CM)
<b>Intervenants</b>	Odile Camus (6h CM), Olivier Codou (6h CM), Boris Vallée, (6h CM) Oulmann Zehrouni(8h CM) – Chargés de TD.
<b>Cours</b>	38h CM - 12h TD

## Programme d'intervention (Influence sociale, Pouvoir, Jugement social, Histoire)

- Soumission à l'autorité /Exercice du pouvoir (6hCM+2hTD)
  - Définition, périmètre et utilité sociale du pouvoir
  - Fonction sociale obéissance, désobéissance
  - Implications psychologique, comportementale, déontologique et philosophique de l'expérience de soumission à l'autorité de Milgram (1962)
- Conformisme et normalisation (6hCM+2hTD)
- Attitudes et comportements : La théorie de la dissonance cognitive (6hCM+2hTD)
- Formation d'impression (6hCM+2hTD)
- Attribution causale (6hCM+2hTD)
- Thématique fondamentale de Psychologie Sociale (6hCM+2hTD)
- Histoire(s) de la psychologie sociale (2hCM)

## Transversale 1

<b>Responsable</b>	Brice Gouvernet
<b>Intervenants</b>	Équipe pédagogique d'anglais (Thomas Grenet, Frederique Menant) Equipe pédagogique de MTU (Chargé.e.s de cours) Equipe pédagogique de culture numérique (Elise Prieur-Gaston) RSDD (Boris Vallée)
<b>Cours</b>	10h CM - 34h TD + 6h à distance
<b>MCCC</b>	100% CC écrit

- Méthodologie du travail universitaire - 12h TD
- Culture numérique - 12h TD
- RSDD - 10h CM
- Anglais - 10h TD

## Semestre 2

### Psychopathologie 1

<b>Responsable</b>	Didier Drieu & Serge Comabluzier
<b>Intervenants</b>	Brice Gouvernet, Teresa Rebelo, Ingrid Banovic
<b>Cours</b>	38h CM - 12h TD

#### CM

- Introduction à la psychopathologie de l'adulte (BG 4h)
- La sémiologie et nosographie adulte (SC 6h)
- Les modèles théoriques en psychopathologie de l'adulte (SC 3h + BG 3h )
- Les modèles d'intervention issus de la psychopathologie de l'adulte (IB 3h)
- Introduction à la psychopathologie de l'enfant (TR + DD 10h)
- Introduction à la psychopathologie de l'adolescent (TR 8h)

#### TD

- Études de cas de la psychopathologie de l'adulte (6h)
- Textes de base en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (6h)

### Psychologie du travail 1

<b>Responsable</b>	Arnaud Villieux (20h CM + 6h TD)
<b>Intervenants</b>	Virginie Althaus (18h CM + 6h TD) + Intervenants externes (TD)
<b>Cours</b>	38h CM - 12h TD

#### CM

- Introduction à la psychologie du travail : notions fondamentales (travail, emploi, activité...), histoires de la spécialité « travail », théories des organisations (VA 18h)
- Introduction à la psychologie organisationnelle de la santé : stress, burnout, risques psychosociaux (RPS), stratégies d'adaptation et bien-être professionnel (AV 20h)

#### TD

- Études de textes (fondamentaux/ appliqués) en psychologie du travail (6h)
- Études de cas en milieu professionnel (6h)

## Neurosciences cognitives 1

<b>Responsable</b>	Vincent Roy
<b>Intervenants</b>	Virginie Beaucousin
<b>Cours</b>	38h CM - 12h TD

- Le cours est une introduction aux connaissances et concepts de base en neurosciences cognitives. À la fin de l'enseignement vous devrez être capables d'expliquer les relations entre le cerveau, ou plus généralement le système nerveux, et le comportement et la cognition. Vous maîtriserez également quelques éléments de neuroanatomie fonctionnelle, les principaux outils d'exploration du système nerveux et dysfonctionnements cérébraux, les notions de développement du système nerveux ainsi que le fonctionnement des cellules nerveuses ou encore les interactions entre le système nerveux, le système endocrinien (les hormones) et le comportement.

## Transversale 2

<b>Responsable</b>	Brice Gouvernet
<b>Intervenants</b>	Équipe pédagogique d'anglais (Thomas Grenet, Frederique Menant) Equipe pédagogique de statistiques (Jean-Marie Grouin, Pierre Chapillon) Equipe pédagogique de traitement des données (Amine Rezrazi, Fabrice Sebbe, Brice Gouvernet)
<b>Cours</b>	24h CM - 26h TD

- Anglais - 12h TD
- Statistiques 18h CM - 6h TD
- Traitement des données 6h CM - 8h TD

## Personnalisation : sexualités humaines

<b>Responsable</b>	Brice Gouvernet
<b>Intervenants</b>	Brice Gouvernet + chargé.e.s d'enseignement (spécialistes du domaine)
<b>Cours</b>	50h CM

Description : cf. livret Ue de personnalisation

Valider son année ?

## Dates des Contrôles continus

### Semestre 1

- CCI 1 : 16/10/23 au 21/10/23
- CCI 2 : 27/11/23 au 02/12/23
- CCI 3 : 15/01/24 au 20/01/24

### Semestre 2

- CCI 1 : 26/02/24 au 02/03/24
- CCI 2 : 08/04/24 au 13/04/24
- CCI 3 : 27/05/24 au 01/06/24

Voir le calendrier de l'UFR : <https://shs.univ-rouen.fr/documents-utiles-104206.kjsp?RH=1567178914041&RF=1380284176046>

## La double moyenne comme critère de validation

Une année universitaire est constituée de deux semestres.

Pour obtenir son semestre, il faut :

- Avoir la moyenne à ce semestre (10 / 20)
- **MAIS AUSSI, ATTENTION, avoir la moyenne à l'ensemble constitué des UE disciplinaire** (les UE de Psychologie *stricto sensu*)

Pour valider son année complète, il faut valider les deux semestres. Ces deux semestres peuvent se compenser **MAIS** les UE disciplinaires doivent être en moyenne au moins égales à 10 /20. Ce n'est que dans ce cas que la compensation est calculée. **Dans le cas contraire (les UE disciplinaires sont en moyenne inférieures à 10/20), la compensation ne pourra être effectuée.**

## Les étudiants salariés ...

Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant salarié peut choisir le régime salarié (joindre un certificat de l'employeur ou autre justificatif). Il prend alors ce statut pour l'ensemble des deux semestres ou pour le deuxième si la déclaration est intervenue 15 jours avant le début des cours du deuxième semestre.

Dans ce cas, il est dispensé d'assiduité aux Travaux Dirigés (uniquement). **Mais il n'est cependant pas exempté des examens de CCI.**

**IMPORTANT : Les étudiants salariés doivent obligatoirement se faire connaître au secrétariat pédagogique, avec une copie de leur contrat ou attestation mentionnant la durée du contrat et le nombre d'heures pour que leur situation soit prise en compte.** Ils établiront un contrat pédagogique en choisissant pour chaque matière le mode d'évaluation qu'ils devront dès lors respecter.

Le texte intégral de la charte des examens consultable sur le site de l'université : [www.univ-rouen.fr](http://www.univ-rouen.fr) et sur les panneaux d'affichage

## Affichage des résultats

Toute note affichée avant le jury d'examen doit être considérée comme provisoire. Après affichage des résultats, les étudiants qui souhaitent déposer une réclamation doivent le faire par écrit dans un délai de 15 jours auprès de la scolarité qui transmettra au président du jury concerné (décision du Conseil d'UFR, 7 mars 1996). Aucune réclamation orale ne sera enregistrée.

### Une difficulté, un problème, qui contacter ?

Il pourra arriver, dans le cadre de vos enseignements, que vous rencontriez une difficulté ponctuelle ou non, pour des raisons personnelles ou pédagogiques. Les difficultés ne sont pas insurmontables si tant est que vous vous adressiez au bon interlocuteur. Mais quel est celui-ci ?

- Si vos difficultés concernent une situation de handicap, vous devrez vous mettre en relation le plus rapidement possible avec le référent handicap de l'UFR : Anne Boissel ([anne.boissel@univ-rouen.fr](mailto:anne.boissel@univ-rouen.fr))
- Si vos difficultés concernent des problèmes de gestion administrative de l'année, c'est le [service de scolarité pédagogique](#) que vous devez contacter : [scol-shs.psycho@univ-rouen.fr](mailto:scol-shs.psycho@univ-rouen.fr)
- Si le problème concerne les outils informatiques (comptes universitaires numériques) : [fabrice.sebbe@univ-rouen.fr](mailto:fabrice.sebbe@univ-rouen.fr)
- Dans le cas de difficultés spécifiques à des enseignements, il vous faudra suivre le processus suivant :
  - Contacter en premier lieu l'intervenant lors de l'enseignement (varie en fonction de l'enseignement)
  - **Si** le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable de l'enseignement (cf. livret de l'étudiant)
  - **Si** le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable de l'Unité d'Enseignement (UE, cf. livret de l'étudiant)
  - **Si** le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable d'année (désignation en cours)
  - **Si** le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable de Département (désignation en cours)
- **Note 1 : Merci de respecter les différentes étapes du processus et de ne pas en oublier une** (ex : ne pas s'adresser au responsable de département avant d'avoir sollicité les autres intervenants). *Merçi de penser également à vous adresser clairement et poliment à vos interlocuteurs. Au-delà des formules de courtoisie, pensez à*
  - Communiquer spécifiquement avec votre adresse de messagerie universitaire
  - Etre précis dans l'objet de votre message
  - Mentionner l'intitulé du cours, de l'UE et de l'année concernée
- **Note 2** : les enseignants universitaires reçoivent de nombreux mails quotidiennement (20, 30 voire 50 par jour). Il se peut donc que vous n'obteniez pas tout de suite la réponse à vos questions. *N'hésitez pas à relancer (courtoisement) les enseignants au besoin.*

D'une manière générale, vous pouvez contacter toute personne de l'université par courriel de la façon suivante :  
**nom.prénom@univ-rouen.fr**

Vous pouvez également rencontrer les enseignants à leur bureau ou les contacter par téléphone. Leurs coordonnées sont présentées dans le tableau suivant. Enfin, les enseignants disposent d'un casier dans le bâtiment où se trouve leur bureau : 2ème étage pour le bâtiment Satie et Rez-de-chaussée pour le bâtiment Freinet

## Les ressources informatiques de l'UFR

### Présentation générale

L'UFR SHS met à disposition des étudiants (dès la 1<sup>ère</sup> année) des ressources informatiques :

- Salles informatiques en libre accès (1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal)
- Adresse électronique de type « prenom.nom@etu.univ-rouen.fr »
- Listes de diffusion, Agenda et Espace de stockage en ligne
- Consultation des notes par le Web
- Inscriptions en ligne dans certains cours / TD et groupes pédagogiques
- Réinscription par le Web
- Consultation des notes
- Service d'impression, numérisation
- Accès Wifi
- Consultation du service VOD (Video On Demand) / portail documentaire
- Bases de données documentaires en ligne
- Plateforme d'enseignement à distance

Les salles informatiques en libre accès se situent au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Satie. L'accès est exclusivement réservé aux étudiants de l'U.F.R. des Sciences de l'Homme et de la Société. L'utilisation des salles est prioritairement dédiée à la réalisation de travaux bureautiques, statistiques et à la recherche documentaire sur internet. Un moniteur-animateur est d'ailleurs présent en permanence pour répondre à vos interrogations. Un point d'impressions, numérisation est également accessible en salle informatique pour éditer les documents et différents travaux.

### L'ENT (environnement numérique de travail) votre outil de communication privilégié

En validant votre compte informatique, une adresse électronique vous est automatiquement attribuée de type « prenom.nom@univ-rouen.fr ». Il est impératif de la consulter régulièrement, car des informations importantes en provenance de l'administration, ou du corps enseignant vous parviendront régulièrement via cette adresse.

- L'ENT constitue le portail d'entrée pour accéder à la plupart des ressources informatiques <http://www.univ-rouen.fr> : rubrique « Espace numérique » (tout en haut à droite)
- L'Université propose aux étudiants et aux personnels équipés d'ordinateurs et dans l'exercice de leurs activités d'études et de recherche un accès Wifi dans la plupart des zones du Campus (B.U., Maison de l'Université...). Ce service est également disponible dans tous les bâtiments de l'U.F.R.SH.S – Bât : Satie, Freinet et Tillon
- L'U.F.R met également à disposition de tous ses usagers (étudiants comme personnels) un portail Web de vidéo à la demande, ainsi qu'un portail de consultation des mémoires. Ces portails comportent un large fond documentaire pédagogique et de recherche (films, extrait de films, séquences vidéo pédagogiques, productions écrites) en rapport avec les formations dispensées et consultable librement ou sous certaines conditions<sup>1</sup>.

De nombreuses autres ressources sont disponibles. N'hésitez pas à les explorer et en faire intensément usage. **Pour plus d'informations :** <http://shs.univ-rouen.fr/ressources-numeriques-71062.kjsp?RH=1378190256589&RF=1380282734090>

### Modalités d'accès

<sup>1</sup> En fonction des droits acquis par l'U.F.R. certaines œuvres peuvent ne pas être en libre accès, mais consultable seulement sous certaines conditions (diffusion partielle, diffusion uniquement en présence d'un enseignant, diffusion uniquement sur site...)

Pour en bénéficier, voici le process :

1. Vous devez vous être acquitté de vos droits d'inscription universitaire et donc disposer de votre carte étudiant pour l'année en cours.
2. Vous devez avoir validé votre compte informatique, et ainsi disposer de votre login et de votre mot de passe.

Cette validation peut se faire depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet à l'adresse suivante : <https://multipass.univ-rouen.fr/multipass/>. Des animateurs informatiques sont à votre disposition pour vous assister dans la procédure de validation en cas de doute.

L'identifiant, votre premier **mot de passe**, et votre **adresse mail** figurent sur le volet 4 de votre carte étudiante. Ils resteront valides et inchangés (sauf pour le mot de passe) pendant toute la durée de votre cursus à l'Université de Rouen et ce dans tous les espaces mutualisés sur le campus (Maison de l'Université, Bibliothèques Universitaires...).

Ce compte est strictement personnel et inaccessible à une tierce personne, même faisant partie de l'Université (autres étudiants, enseignant, ou personnel administratif).

Toute demande de communication de votre compte et de votre mot de passe provenant d'une personne tierce, ou d'une soi-disant autorité extérieure est **forcément illégitime** et doit se voir éconduite par un **refus**.

En activant votre compte, vous acceptez de fait les conditions d'utilisation et les règles de bon usage décrites dans la charte informatique de l'Université de Rouen. En cas d'utilisation d'un compte par une personne qui n'en est pas titulaire, le responsable informatique désactivera sans préavis ce compte et, selon la gravité des faits, envisagera d'éventuelles mesures disciplinaires, décrites à l'article 5 de la charte informatique de l'Université de Rouen



## Glossaire des termes et sigles utilisés à l'université

Termes	Définitions
<b>AA (Acquis antérieurs)</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'unité d'enseignement a été obtenue lors d'une session d'examen précédente. Dans ce cas, l'étudiant conserve la note acquise antérieurement.
<b>ABI</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant n'a pas justifié de son absence à un contrôle ou à un examen. Dans ce cas, la compensation ne peut pas fonctionner.
<b>ABJ</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant a justifié de son absence à un contrôle ou à un examen. Dans ce cas, la compensation ne peut pas fonctionner.
<b>AJ</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant n'a pas été reçu à une unité d'enseignement.
<b>AJAC</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant, même s'il n'est pas titulaire de toutes ses unités d'enseignement, est admis à s'inscrire au niveau supérieur. Dans ce cas, les U.E. acquises sont conservées, mais le diplôme ne sera délivré qu'après l'obtention du diplôme directement inférieur.
<b>APL</b>	Aide Personnalisée au Logement
<b>ALS</b>	Allocation Logement à caractère Social
<b>ATER</b>	Attaché Temporaires d'Enseignement et de Recherche
<b>ASRUC</b>	Association Sportive Rouen Université Club
<b>ASU</b>	Personnels de l'Administration Scolaire et Universitaire
<b>BFE</b>	Bourses de Formation à l'étranger
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>BU</b>	Bibliothèque Universitaire
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CAO</b>	Conception Assistée par Ordinateur
<b>CAPEP</b>	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Primaire
<b>CAPES</b>	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
<b>CAPET</b>	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
<b>Capitalisation</b>	Conservation définitive d'une unité d'enseignement dont la note globale est supérieure ou égale à 10
<b>CASCUR</b>	Comité d'Action Sociale et Culturelle de l'Université de Rouen
<b>CBS</b>	pôle Chimie Biologie Santé
<b>CES</b>	Contrat Emploi Solidarité
<b>CEVU</b>	Conseil des Études et de la Vie Universitaire
<b>CFA</b>	Centre de Formation par Apprentissage
<b>CFC</b>	Centre de Formation Continue
<b>CRIJ</b>	Centre Régional Information Jeunesse
<b>CNAM</b>	Conservatoire National des Arts et Métiers
<b>CNED</b>	Centre National d'Enseignement à Distance
<b>CNRS</b>	Centre National de Recherche Scientifique

<b>Compensation</b>	Principe selon lequel toutes les unités d'un niveau sont acquises, quelle que soit la moyenne de chaque U.E., dans le cas où la moyenne globale de toutes les U.E. est supérieure ou égale à 10. Le principe ne s'applique que si l'étudiant s'est présenté à la totalité des
<b>CORIA</b>	Complexe de Recherche Interprofessionnel en Aérothermochimie
<b>CPGE</b>	Classe Préparatoire aux Grandes Écoles
<b>CROUS</b>	Centre Régional des OEuvres Universitaires et Scolaires
<b>CS</b>	Conseil Scientifique
<b>CSCT</b>	Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique
<b>CSU</b>	Centre Sportif Universitaire
<b>CTT</b>	Cellule de Transfert de Technologie
<b>DAEU</b>	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
<b>DAPS</b>	Département des Activités Physiques et Sportives
<b>DEA</b>	Diplôme d'Études Approfondies
<b>DCEM</b>	Deuxième Cycle des Études Médicales
<b>DES</b>	Diplôme d'Études Spécialisées
<b>DESC</b>	Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires
<b>DESS</b>	Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
<b>DESTU</b>	Diplôme d'Études Scientifiques et Techniques d'Université
<b>DEUG</b>	Diplôme d'Études Universitaires Générales
<b>DEVE</b>	Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante
<b>DIU</b>	Diplôme Inter-Universitaire
<b>DOCTORAT</b>	(bac +8), délivré après soutenance d'une thèse préparée en 6 semestres après l'obtention d'un master recherche.
<b>DOMAINE</b>	regroupement cohérent de formations LMD
<b>DOYEN</b>	Directeur d'une UFR (Unité de formation et de Recherche)
<b>DUESS</b>	Diplôme d'Université d'Études Supérieures Spécialisées
<b>DEUST</b>	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
<b>DU</b>	Diplôme d'Université
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>ECTS</b>	sigle anglais European Credits Transfer System = Système européen de crédits transférables
<b>EEA</b>	Électronique, Électrotechnique (Licence) et Automatique
<b>EEE</b>	Espace Économique Européen
<b>ENSI</b>	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs
<b>FLE</b>	Français Langue Étrangère
<b>FC</b>	Formation Continue
<b>FA</b>	Formation par Apprentissage
<b>FSDIE</b>	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
<b>FSU</b>	Fonds de Solidarité Universitaire
<b>GEA</b>	Gestion des Entreprises et des Administrations
<b>HDR</b>	Habilitation à Diriger des Recherches
<b>IAE</b>	Institut d'Administration des Entreprises
<b>IATOS</b>	Personnels universitaires non enseignants, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et Ouvriers de Services
<b>IBIS</b>	Institut Bilingue Inter-universitaire de la Seine

<b>IEJ</b>	Institut d'Expertise Judiciaire
<b>IFRMP</b>	Institut Fédératif de Recherche Multidisciplinaire sur les Peptides
<b>IMR</b>	Institut des Matériaux de Rouen
<b>INSA</b>	Institut National des Sciences Appliquées
<b>INSERM</b>	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
<b>IPAG</b>	Institut de Préparation à l'Administration Générale
<b>IRCOF</b>	Institut de Recherche en Chimie Organique Fine
<b>IRED</b>	Institut de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales
<b>ITAOSS</b>	Ingénieurs, Techniciens, Administratifs, Ouvriers, de Service et de Santé
<b>ITRF</b>	Personnels Ingénieurs, Techniques, de Recherche et de Formation
<b>IUFM</b>	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
<b>IUT</b>	Institut Universitaire de Technologie
<b>L1</b>	1ère année de licence
<b>L2</b>	2ème année de licence (ex DEUG)
<b>L3</b>	3ème année de licence
<b>LEA</b>	Langues Étrangères Appliquées
<b>LICENCE</b>	(bac +3) délivrée à l'issue de 6 semestres d'enseignement. Elle donne lieu à l'attribution de 180 crédits ECTS.
<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b>	(bac + 3), formation en 2 semestres, dont le but est l'insertion professionnelle directe. Elle est accessible après 4 premiers semestres d'enseignement supérieur post-bac. Elle donne lieu à l'attribution de 180 crédits ECTS.
<b>LMD</b>	Licence Master Doctorat
<b>LSF</b>	Langue des Signes Française
<b>M1</b>	1ère année de master (ex Maîtrise)
<b>M2</b>	2ème année de master
<b>MASTER</b>	(bac +5) délivré à l'issue de 4 semestres d'enseignement après l'obtention de la licence. Il donne lieu à l'attribution de 120 crédits ECTS.
<b>MASTER PROFESSIONNEL</b>	Master dont l'objectif est l'insertion professionnelle. La formation comporte un stage obligatoire.
<b>MASTER RECHERCHE</b>	Master dont l'objectif principal est la poursuite d'études en doctorat. La formation comprend une initiation à la recherche avec réalisation d'un mémoire encadré.
<b>MDU</b>	Maison de l'Université
<b>MENTION</b>	Pour une licence ou un master : ensemble d'unités d'enseignement constituant un objectif de formation.
<b>MIP</b>	Mission d'aide à l'Insertion Professionnelle
<b>MSTCF</b>	Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications
<b>PARCOURS</b>	Ensemble d'unités d'enseignement d'une même mention constituant une spécialisation dans l'objectif de formation.
<b>PECM</b>	Premier Cycle des Études Médicales
<b>PECO</b>	Pays de l'Europe Centrale et Orientale
<b>PME/PMI</b>	Petites et Moyennes Entreprises/Industries
<b>PMO</b>	Petites et Moyennes Organisations
<b>PUN</b>	Pôle Universitaire Normand
<b>SCOLARITÉ (SERVICE DE LA)</b>	Service de gestion administrative des étudiants (inscription, délivrance des diplômes, ...).

<b>SCRIR</b>	Service Commun des Ressources Informatiques et Réseaux
<b>SEMESTRE</b>	Chaque année universitaire est constituée de 2 semestres.
<b>SIAS</b>	Service Intra Universitaire des Affaires Sociales
<b>SIG</b>	Système d'Informations Géographiques
<b>SMENO</b>	Société Mutualiste des Étudiants du Nord-Ouest
<b>SMIC</b>	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
<b>SOUTENANCE</b>	Présentation orale devant un jury d'un mémoire (niveau master) ou d'une thèse (niveau doctorat)
<b>SPM2I</b>	Sciences Physiques, Mathématiques et de l'Information pour l'Ingénieur
<b>SRI</b>	Service des Relations Internationales
<b>STAPS</b>	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
<b>STIC</b>	Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
<b>SUIO-IP</b>	Service Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle
<b>TE</b>	Télé-Enseignement
<b>TD</b>	Travaux Dirigés
<b>TP</b>	Travaux Pratiques
<b>TRIAD</b>	Traitement de l'Information Géographique pour l'Aménagement et le Développement
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche, anciennement appelée Faculté
<b>VAE</b>	Validation des Acquis par l'Expérience
<b>VPE</b>	Vice-Président Étudiant

d'après <http://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/le-lexique-de-l-universite-de-rouen-66418.kjsp> & <http://195.220.226.251/scolarite/glosaire/>

## Calendrier Universitaire

<https://shs.univ-rouen.fr/documents-utiles-104206.kjsp?RH=1567178914041&RF=1380284176046>

## Contacts Utiles

Direction de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société : [doyen-shs@univ-rouen.fr](mailto:doyen-shs@univ-rouen.fr)

Direction du Département de psychologie : en cours de désignation

Responsable de L1 : en cours de désignation

Présidente du Jury Licence : pour toute demande concernant le jury : [scol-shs.psycho@univ-rouen.fr](mailto:scol-shs.psycho@univ-rouen.fr)

Responsable ERASMUS : en cours de désignation

Mission handicap : Céline Martin (responsable) : [celine.martin@univ-rouen.fr](mailto:celine.martin@univ-rouen.fr)

Tutorat d'accompagnement : [l1-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr](mailto:l1-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr)

Scalarité administrative : [scol-shs.psycho@univ-rouen.fr](mailto:scol-shs.psycho@univ-rouen.fr)

## Plan de l'université (site de Mont Saint Aignan)

**CAMPUS DE MONT-SAINT-AIGNAN**

**Amphi 600 : réunion de pré-rentree L1 Psycho**

**Bâtiment Tilton: Salle de Cours (Commençant par T) et amphi 400 & 250**

**Bâtiment Satie : scolarité administrative + Salle de Cours (Commençant par S) et amphi 104 & 105**

**ESPE**

**Services administratifs**

**CULTURE ET SPORT**

**UNIVERSITÉ DE ROUEN**

**ORIENTATION, INSERTION**

- Mission Information-Orientation**  
02 32 76 93 73  
mie@univ-rouen.fr  
www.univ-rouen.fr/mio
- Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle**  
02 32 76 93 73  
baiip@univ-rouen.fr  
www.univ-rouen.fr/baiip

**ACCOMPAGNEMENT**

- Bureau de la vie étudiante**  
02 35 14 63 22  
bve@univ-rouen.fr  
formation-ve.univ-rouen.fr → Vie associative
- Espace Handicap**  
02 32 76 92 51  
handicap@univ-rouen.fr  
formation-ve.univ-rouen.fr → Etudiants en situation de handicap
- Médecine Préventive**  
02 32 76 92 92  
sante-social.univ-rouen.fr
- Direction des Relations Internationales et de la Coopération**  
02 35 14 69 10  
service.international@univ-rouen.fr  
international.univ-rouen.fr
- Modulo Monde**  
02 35 14 00 26 / 27  
modulomonde@univ-rouen.fr  
formation-ve.univ-rouen.fr → Vie étudiante

**Services administratifs**

- Services administratifs et affaires générales
- UPFR Culture et Sciences Humaines
- UPFR Sciences de l'Homme et de la Société
- UPFR Sciences et Technologies
- UPFR STAPS
- IUT de Rouen
- École Supérieure de Professions et de l'Éducation (ESPE)
- Centre de Formation Continue et de l'Apprentissage (CFCO)
- Sociétés administratives

**CULTURE ET SPORT**

- Maison de l'Université**  
02 32 76 92 00  
mdu@univ-rouen.fr  
mdu.univ-rouen.fr
- Solène d'Art et du Passé**  
02 35 14 81 00  
espe.univ-rouen.fr
- STAPS**  
02 35 14 68 00  
suaps@univ-rouen.fr  
suaps.univ-rouen.fr

**1** Mission Information-Orientation  
**2** Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle  
**3** Bureau de la vie étudiante  
**6** Direction des Relations Internationales et de la Coopération  
**7** Modulo Monde

**4** Espace Handicap  
**5** Médecine Préventive  
**6** Direction des Relations Internationales et de la Coopération  
**7** Modulo Monde

**8** Maison de l'Université  
**9** Solène d'Art et du Passé  
**10** STAPS

**ESPE**

**UNIVERSITÉ DE ROUEN**